



DOSSIER DE CANDIDATURE HMONP

Téléchargeable du 08/07/2024 au 1/09/2024

1/7

L'ADMISSION

La formation HMONP est accessible de plein droit à tous les titulaires d'un Diplôme d'État d'Architecte (DEA) ou d'un diplôme reconnu d'un diplôme étranger reconnu (équivalence) au titre de la directive 2005/36/CE (cf lien sur le site), sous réserve de la capacité d'accueil de

l'ENSAB après étude des dossiers de candidature par la commission HMONP (16/09/2024)

N.B. : La commission se réserve le droit de recevoir des candidat.e.s pour un entretien oral la semaine du 23 septembre.

Les résultats seront communiqués par e-mail à la fin du mois de septembre.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

- ❶ télécharger et renseigner numériquement le formulaire de candidature
 - ❷ créer son dossier de demande d'admission sur le portail Taïga : <https://admission.archi.fr/taiga/cnd/pages/?ce=bret> (Consignes cf: page 7)
 - ❸ déposer l'ensemble des pièces attendues, **au format pdf**, entre le 8 juillet et le 1er septembre.
- ? Pour toute demande, contacter hmonp@rennes.archi.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE Informations personnelles

Madame Monsieur Autre

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél : @ :

Nationalité :

Date & lieu de naissance :

Numéro de Sécurité sociale :

Personne à prévenir en cas de problème

NOM- Prénom :

Tél :

@ :

Candidat.e ayant déjà été inscrit.e en HMONP

ENSA :

Année universitaire :

Nombre de crédits obtenus :



DOSSIER DE CANDIDATURE HMONP

Téléchargeable du 08/07/2024 au 1/09/2024

3/7

DOSSIER DE CANDIDATURE Mise en situation professionnelle

Information sur la structure

Code NAF ou APE :

Raison sociale :

Adresse :

Site internet :

Tél :

@ :

Responsable structure :

@ du responsable :

Type de contrat :

CDD : CDI : Autre : préciser :

Durée et dates :

Statut de l'emploi (se référer au contrat de travail) :

Intitulé de l'emploi (se référer au contrat de travail) :

Coefficient (se référer au contrat de travail ou à la fiche de paie) :

Couverture sociale et assurance

Centre de Sécurité Sociale :

Société assurant la responsabilité civile et l'individuel accident :

Prière de bien vérifier auprès de votre assureur cette double couverture sur l'ensemble de l'année universitaire (du 01/09/2024 au 31/08/2025). La responsabilité civile couvre les dommages causés à un tiers. L'individuelle accident vous couvre pour vos dommages corporels (blessures, invalidité, décès, etc.)



DOSSIER DE CANDIDATURE HMONP

Téléchargeable du 08/07/2024 au 1/09/2024

4/7

DOSSIER DE CANDIDATURE Mise en situation professionnelle

Financement de la formation

Avez-vous une prise en charge financière de la formation pour un tiers au titre de la formation continue(employeur, OPCO, EP, FIF-PL ou autre...) ?

Oui : Non :

La prise en charge est :

Totale Partielle Je ne sais pas

Attestation de prise en charge des frais de formation par un tiers au titre de l'année universitaire 24-25

Je soussigné.e :

Agissant en qualité de :

Nom de l'entreprise / Organisme :

Numéro de Siret :

Confirme avoir pris connaissance des tarifs portant sur les frais de formation HMONP à l'ENSAB et m'engage à prendre en charge tout ou partie du montant total des frais de formation de l'étudiant.e :

Nom :

Prénom :

La tarification à l'entrée en formation sera prise en charge :

- Frais pédagogiques (37 €): Oui : Non :
- Droits de scolarité (630 €) : Oui : Non :
- Frais pédagogiques OPCO (1372.5 €) : Oui : Non :

Adresse pour devis et facturation :

Tél :

@ :

Fait à

Le :

Signature :

Cachet de l'entreprise



DOSSIER DE CANDIDATURE HMONP

Téléchargeable du 08/07/2024 au 1/09/2024

5/7

DOSSIER DE CANDIDATURE

Complément pour les candidat.e.s par Validation des acquis de l'expérience professionnelle

En raison de votre expérience et des exigences de la formation HMONP, vous souhaitez présenter une demande de dispense pour la mise en situation professionnelle. A condition que vous ayez au moins deux années d'expérience, vous pourrez être dispensé.e de la mise en situation professionnelle.

À l'issue du parcours, vous devrez rendre les deux portfolios de formation et le mémoire professionnel, puis vous présenter à la soutenance du mémoire devant un jury pour obtenir l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en votre nom propre.

Bilan de votre expérience professionnelle

Vous avez travaillé dans une structure exerçant des activités de maîtrise d'oeuvre architecturale et urbaine sur une période de deux ans à plein temps minimum :

Durée totale de l'expérience (min. 2 ans) :

Précisez ci-dessous le détail de votre expérience professionnelle par ordre chronologique depuis l'obtention de votre DEA (ou équivalent), sur les 5 dernières années.

Pour chaque emploi, joindre en annexe les attestations employeurs justifiant l'activité professionnelle et copie de contrat de travail.

> **FICHES EXPERIENCES** : Pour chaque expérience, rédigez une fiche en incluant les informations suivantes :

✓ **Employeur**

Nom de l'entreprise

Période

✓ **Présentation de la structure**

Domaine d'intervention

Taille de l'entreprise

Inscrit.e à l'ordre des architectes

Si oui, Joindre les justificatifs

✓ **Niveau de responsabilité**

Précisez votre niveau sur une échelle de 1 à 5 (valeur max : 5)

Position dans l'entreprise

Poste occupé

Coefficient

✓ **Descriptif du poste**

Principales missions

Détail des activités

> **SYNTHESE DES ACQUIS** : Rédigez une synthèse de vos compétences et de vos qualités professionnelles et personnelles, au regard de vos acquis de l'expérience en les structurant selon les trois domaines spécifiques de la formation HMONP

(en référence à l'arrêté du 10 avril 2007) :

✓ **les responsabilités personnelles du maître d'oeuvre** : la création et la gestion des entreprises d'architecture, les principes déontologiques, les questions de la négociation de la mission (contrat, assurances...), les relations avec les partenaires (cotraitance...), la gestion et les techniques de suivi du chantier ;

✓ **l'économie du projet** : la détermination du coût d'objectif, les liens avec les acteurs (économistes, bureaux d'études techniques, entreprises...);

✓ **les réglementations, les normes constructives, les usages.**

Précisez le projet ou le contexte dans lequel vous avez su les mobiliser. (2 pages maximum)



DOSSIER DE CANDIDATURE HMONP

Téléchargeable du 08/07/2024 au 1/09/2024

6/7

Le présent formulaire est à compléter numériquement et à déposer sur la plateforme Taïga entre le 08/07/2024 et le 01/09/2024, avec l'ensemble des documents suivants :

N° Pièces	Pièces requises	Poids/Taïga	Vous devez donner un titre à la PJ, de la manière suivante : Titre.Nom.Prenom
Attention : ces recommandations ont pour but de faciliter l'examen de votre candidature. Prenez garde à ce que les pièces déposées soient de bonne qualité graphique, complète et non rognée.			
1	Formulaire de candidature		Formulaire.Nom.Prénom
1.1	Lettre de motivation (recto verso max)		LM.Nom.Prénom
1.2	CV à jour (recto verso max)		CV.Nom.Prénom
2	Photo d'identité	max. 300ko	Photo.Nom.Prénom
2.1	Copie pièce d'identité	Le poids de chaque pièce déposée en ligne sur Taïga ne doit pas dépasser 50 Mo	ID.Nom.Prénom
2.2	Attestation responsabilité civile- individuelle accident		AS.Nom.Prénom
3	Copie du DEA (ou diplôme équivalent)		DEA.Nom.Prénom
3.1	Qualifications autres (diplômes, formations, certifications, attestations formations continues)		Qualif.Nom.Prénom
4	Pour la Formation complète (FC) : Convention tripartite complétée par ADE et structure		CT.Nom.Prénom
4.1	Pour la FC : Copie du contrat de travail ou justificatif activité libérale		Contrat.Nom.Prénom
4.2	Pour la FC : Lettre responsable structure confirmant engagement à accueillir l'ADE salarié HMONP, précisant le nom du tuteur, architecte praticien (inscrit au tableau de l'Ordre des architectes) et le projet de déroulement de la MSP (détail des missions)		LE.Nom.Prénom
4.3	Justificatif.s d'inscription à l'Ordre des architectes de la structure (ou des structures en cas de VA)		OA.Nom.Prénom
5	En cas de financement : Attestation prise en charge par un organisme financeur, par l'employeur ou autre		Att.Nom.Prénom
6	En cas de candidature par Validation des Acquis : fiches + attestations employeurs, synthèse expériences.		VA.Nom.Prénom
7	Pour les personnes ayant déjà validé partie théorique : attestation de validation		VPT.Nom.Prénom



DOSSIER DE CANDIDATURE HMONP

Téléchargeable du 08/07/2024 au 1/09/2024

NOTICE D'UTILISATION DE TAIGA

7/7

- ❶ Aller sur le site <http://admission.archi.fr> et sélectionner ENSA Bretagne
- ❷ sélectionner «session d'admission » puis « Candidatures HMONP 2024-2025 ».
- ❸ Créer un dossier :

ⓘ Attention

Un numéro est attribué au dossier, le noter précieusement afin d'éviter les dossiers en doublon : Ce numéro est indispensable pour la candidature en ligne via l'onglet "n° de dossier"

→ Au moment du dépôt de chaque pièce justificative requise, vous devez **cliquer** sur le bouton **ENVOYER à chaque pièce**. Cette action permettra de charger et d'enregistrer la pièce.

ⓘ Si les pièces requises sont rédigées dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez les faire traduire par un traducteur assermenté (voir avec le service consulaire).

- ❹ Effectuer le paiement :

→ Le paiement PAYBOX s'effectue **à l'issue de la procédure sur TAIGA**.

ⓘ Attention

Effectuer le paiement uniquement si votre dossier est complet et que toutes les rubriques sont renseignées correctement.

Une fois le paiement effectué, il ne sera plus possible de le modifier.

ⓘ **Validation de la demande** : il n'y a pas de bouton «valider» qui confirme que votre demande est bien prise en compte sur Taiga.

A noter ⓘ

→ Les dossiers incomplets ne seront pas examinés. Aucun rappel ne vous sera adressé.

→ Aucun envoi par courrier ou @ ne sera accepté.

→ Les frais pédagogiques de 37 € ne sont pas remboursables.

→ Les frais pédagogiques OPCO sont dus uniquement s'il y a une prise en charge par l'OPCO.

? Pour toute demande, contacter hmonp@rennes.archi.fr